



Extraits des mandats FSU incluant les apports de la délégation HdF

<u>Thème 1</u>: « Éducation, formation, recherche et culture : le service public, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous »

- § 13 : « En France comme dans les lycées français de l'étranger, le constat d'une dégradation des conditions de travail, de scolarisation, d'apprentissage et d'accueil est partagé par tous les personnels dans les écoles, les établissements, les établissements spécialisés et les structures d'enseignement adapté ».
- § 97 : « Pour une meilleure inclusion de tou·tes les élèves dans l'école, favorable aux apprentissages de toutes et tous, puis dans la société, les ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture et l'opérateur public AEFE doivent investir dans la formation initiale, continue et spécialisée des personnels, dans la création de postes (notamment spécialisés), dans des moyens matériels (hors budget de l'école/l'établissement), dans la réduction des effectifs de toutes les classes... ».
- § 106 : « La dotation de l'État à l'opérateur public AEFE pour l'aide à la scolarité doit être augmentée afin de faciliter l'accès au service public d'éducation à l'étranger pour les élèves éligibles aux bourses ».

Thème 2 : « Pour le service public, la Fonction publique et le statut »

- § 69 : « Dans l'enseignement français à l'étranger, l'opérateur public AEFE doit cesser d'organiser sa propre concurrence par un détournement des moyens humains et financiers de l'État en faveur des investisseurs privés ».
- § 170-A : « Les personnels détaché·es à l'AEFE doivent percevoir l'ensemble des indemnités statutaires inhérentes à leur corps ».
- § 255 : « ... La protection fonctionnelle de droit se limite trop souvent à la seule prise en charge financière de frais de justice quand elle n'est pas refusée par l'employeur ».

